



26 et 27 avril 2018 à Dijon | 2 jours
Dans le cadre de la formation certifiante DDOQE 2018/2019

AMÉNAGEMENT ET URBANISME DURABLES

quels enjeux, quels retours d'expériences et
quels outils pour assurer la transition
écologique à toutes les échelles (îlot,
quartier, ville, territoire) ?

>>> *développement durable et qeB*

Intervenant : **Christian CHARIGNON**, Architecte urbaniste,
Co-fondateur associé et dirigeant de **TEKHNE architecte**)

PROGRAMME & OBJECTIFS

1. Aménagements et urbanismes durable

✚ Intrication des enjeux planétaires du développement durable avec l'urbanisme et l'environnement

✚ L'AEU® en urbanisme opérationnel : étude de cas

Objectifs :

- s'approprier un argumentaire pour expliquer ce qu'est une démarche d'aménagement ou/et d'urbanisme durable à différents interlocuteurs

- connaître et comprendre les ressorts de l'AEU®

2. La démarche AEU® « Approche Environnementale de l'Urbanisme » en urbanisme de planification : une méthodologie et un outil d'aide à la décision

Facteurs : eau, déchets, énergie, transports, bruit, paysages, biodiversité et climat

✚ Étude de cas

✚ Revue de quelques quartiers durables européens pionniers

Objectifs :

- Connaître et comprendre les ressorts de la démarche AEU®

- S'approprier les outils de planification et d'urbanisme exploitables dans une démarche développement durable

- Acquérir une culture générale sur les quartiers durables européens

3. Du quartier durable à l'éco-quartier en France

✚ Revue de quartiers français

✚ Du bio-ilôt à l'éco-cité, présentation d'outils d'urbanisation

Objectifs :

- Acquérir une culture générale des réalisations de quartiers durables français

- Comprendre les leviers d'action qui ont permis la réalisation de ces projets

4. Etude de cas – exercice dirigé en sous-groupes

✚ Résumé des interactions du site sur le programme, et inversement

✚ Etude de cas dirigée en sous-groupes

Objectifs

- Développer et éprouver un argumentaire pour expliquer des prises de position en faveur d'un aménagement ou d'un urbanisme durable

- Proposer des solutions pour que le plan masse traduise une démarche durable intégrant toutes les cibles de la démarche AEU®

- Comprendre comment passer du programme au plan masse dans la perspective du durable

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM...

UNE FORMATION POUR :

> Contextualiser la vision du projet urbain face aux enjeux du DD

> Questionner la planification urbaine

> S'approprier les leviers d'action, les outils et les arguments pour concevoir des projets d'aménagement durables

DANS LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE LA LOI CAP & DU PERMIS D'AMENAGER

(obligation de recourir à un architecte pour les lotissements à partir de 2 500 m²) :

UNE MISSION A INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES ET DES VILLES !

DUREE, LIEU & TARIF

2 jours de formation soit 15 heures

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00

Lieu : La Bourdonnerie

2 allée Pierre Lacroute, 21000 Dijon

Tarif : 700 € nets de taxes

Venez à plusieurs ! 600 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus

Prise en charge possible par votre OPCA


Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

METHODES PEDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges

Etude de cas concrets, exercices

> **Les supports de cours** seront remis aux participants



Formation courte organisée dans le cadre de la formation DDQE Dijon

Développement Durable et Qualité Environnementale en aménagement du territoire, urbanisme, architecture et construction

2 jours de bonheur par mois pendant 9 mois à partir des 26 et 27 avril 2018 à Dijon

En partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes et le CREPA

Une approche transversale, technique, critique et sensible de la qualité environnementale du bâtiment.

> Pour la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage et les entreprises du bâtiment

CONTACT

Céline ROOS - celine.roos@scop-les2rives.eu

12 rue Saint-Cyr – 69009 LYON

Tél : +33 (0)4 72 20 08 95

www.scop-les2rives.eu



La Scop les 2 rives accompagne l'évolution des pratiques professionnelles pour répondre de façon innovante aux nouveaux enjeux de société.

FICHE D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire à nos formations en envoyant cette fiche d'inscription à l'adresse suivante :

> Par courrier : Scop les 2 rives, 12 rue Saint-Cyr – 69009 LYON

> Par mail : celine.roos@scop-les2rives.eu

Et pour toute demande d'information complémentaire : Céline ROOS, + 33 (0)4 72 20 08 95

STRUCTURE : _____

Adresse _____ CP _____ Ville _____

Nom de l'OPCA _____

EMPLOYEUR :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____

STAGIAIRE :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____ Adresse e-mail _____

N° tél. _____ N° port. _____

Je souhaite m'inscrire à la formation _____

Date : _____ Lieu : _____ Tarif : _____ (ancien stagiaire, le préciser)

Je m'inscris avec un autre stagiaire : Oui Non

Si oui, n'oubliez pas de reporter le tarif « de groupe » (renseigné sur les fiches formations concernées), et merci d'indiquer le nom de la personne avec qui vous vous inscrivez : _____

Fait à _____ Le _____

Signature

Nous prendrons contact pour l'établissement de la convention de formation dès réception de cette fiche.